

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée; mot de bienvenue du président du conseil d'administration M. Hugues Bouchard ;

Le président se présente ainsi que les membres du conseil d'administration FQK. Il souhaite la bienvenue à tous et remercie les administrateurs et membres présents. C'est la plus grande audience depuis les débuts de la FQK.

2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée ;

Proposition de Maître Legros comme président d'assemblée.

PROPOSÉ par Hugues Bouchard

APPUYÉ par Marie-Hélène Lagacé

Proposition de Sébastien Gilbert-Corlay comme secrétaire d'assemblée

PROPOSÉ par Hugues Bouchard

APPUYÉ par Marie-Hélène Lagacé

3. Vérification du quorum ;

Maître Legros confirme que l'assemblée a quorum avec un minimum de 8 membres présents, selon l'article 4.08 des règlements généraux ; nous sommes 28 membres présents, en plus du président du président d'assemblée Me Legros.

Administrateurs présents :

Hugues Bouchard | Président

Grégoire Martel | Vice-Président

Ghyslaine Cadieux | Administrateur

Jean-François Morin | Administrateur

Didier Huylensbroeck | Administrateur

Jean-Pierre Le Cruguel | Administrateur

Administrateur absent : Denis Martel

Aussi présents :

Sébastien Gilbert-Corlay, directeur général, membre FQK

Marie-Hélène Lagacé, responsable communication, membre FQK

Elodie Parenteau, stagiaire communication, membre FQK

Me Legros, président d'assemblée (invité non-membre)

Membres présents :

Annie Lavoie

Isabelle Emond

Félix Étienne Tremblay

Simon L'Allier

Mathieu Rompré

James Huynh

Dominique Chartier

Alex Gravel

Nikolas Eichelbrenner

María Fernanda Seri

Pierre Morin

Luc Lachapelle

Pascal Horvath

Colin Noël

Dominique Fournier

Louis benoit Dion Lavoie

Vincent Gagnon

Charles-Olivier Tremblay

Jean-Sébastien Cyr

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

Me Legros prend la parole et fait la lecture de l'ordre du jour. Période de question (varia) ouverte.

PROPOSÉ Marie-Hélène Lagacé.

APPUYÉ par Isabelle Émond.

Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre de l'AGA 2023;

Me Legros demande s'il y a des questions ou commentaires sur le [procès-verbal de 2022](#). Aucune question de la part des membres. Maître Legros propose la dispense de lecture complète du procès-verbal.

Dispense du PV :

PROPOSÉ par Colin Noel

APPUYÉ par Hugues Bouchard

Procès-verbal tel que présenté dans l'avis de convocation :

PROPOSÉ par Jean-Pierre Le Cruguel

APPUYÉ par Marie-Hélène Lagacé

6. Rapport de la présidence;

Me Legros invite Hugues Bouchard, président, à présenter son rapport. Hugues Bouchard, président de la Fédération Québécoise de Kite (FQK), a présenté un rapport soulignant [une année 2022-2023 remplie d'accomplissements](#). Il a noté que les efforts des dernières années ont porté leurs fruits, avec une augmentation du nombre de membres, l'accréditation de nouvelles écoles, l'arrivée de nouveaux collaborateurs, et la mise en place de programmes structurants adaptés aux besoins des passionnés de sports de vent.

La FQK se distingue par son dynamisme et son engagement sur le terrain, travaillant en étroite collaboration avec la communauté pour réaliser sa vision et sa mission, contribuant ainsi à la croissance des sports de vent au Québec. Grâce au travail acharné de l'équipe de la fédération, de ses nouveaux collaborateurs, des bénévoles, et des partenaires, des objectifs autrefois jugés inatteignables ont été réalisés.

Hugues Bouchard a exprimé sa profonde gratitude au nom du conseil d'administration, remerciant tous ceux qui ont contribué à ce succès. Il a souligné que sans l'engagement, la passion et la confiance de chacun, la FQK ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Il a également encouragé la communauté à continuer à bâtir sur ces bases solides.

7. Rapport de la direction générale ;

Me Legros donne la parole à la direction générale pour la présentation du rapport annuel des activités. Sébastien Gilbert-Corlay explique qu'il est en poste depuis presque 2 ans et nous précise comment c'est important pour lui de bien travailler avec les membres de l'équipe ainsi que les collaborateurs. Sébastien Gilbert-Corlay présente un rapport décrivant l'année 2022-2023 comme une période de transition marquante. Malgré une stabilité notable en matière de gouvernance, l'année a été témoin d'évolutions significatives au sein de l'équipe et des projets de la FQK. L'implication accrue de la FQK dans des projets inter fédérations a renforcé sa position dans le domaine des sports de vent.

Le point culminant de cette année a été l'aboutissement du programme de formation d'instructeurs, finalisé au printemps 2023 après des années de développement. L'équipe s'est mobilisée de manière exceptionnelle, se consacrant dès l'hiver 2023 à la préparation de la première formation d'instructeurs pour la saison estivale.

Sébastien Gilbert-Corlay a souligné que l'année 2022-2023 s'est distinguée par un engagement accru et une diversité enrichie dans les approches et collaborations de la FQK. Il a exprimé sa gratitude envers toutes les personnes impliquées, dont le travail consolide la fédération et en amplifie les retombées positives. Il a également remercié les membres et les supporters de la FQK, dont l'engagement quotidien est une source de motivation pour continuer à faire évoluer la fédération. Le directeur général mentionne que la fédération est une organisation ouverte d'esprit et encourage tous ses membres à donner des suggestions.

8. Rapport des activités de l'année 2022-2023 (rapport annuel);

Présentation de ce qu'est la FQK : une organisation démocratique et à but non lucratif. Présentation de la mission. Présentation des valeurs qui ont été reformulées et retravaillées avec l'aide d'Isabelle Émond. Mission, Vision et Valeurs. Présentation de l'équipe : le CA, l'équipe permanente ainsi que les collaborateurs.

Marie-Hélène Lagacé prend la parole pour les faits saillants de l'année 2022-2023. Elle nous parle de l'adhésion des membres, soulignant que l'adhésion de l'organisme de loisir était en jeu. Elle présente les nouveautés et les catégories de membres. La FQK a atteint les 1000 membres directs, soit une hausse de 15 % par rapport à l'année 2022.

Sébastien Corlay-Gilbert reprend la parole pour aborder les questions de sécurité ainsi que les formations, qui sont au cœur de la FQK. Il parle de la refonte du processus d'accréditation des écoles, sur lequel Anouk Bellefleur a travaillé, et mentionne les nouveaux certificats pour les écoles membres.

Sébastien présente également le programme de formation des instructeurs (PFIK), un projet de grande envergure, rédigé par Marc-Antoine Lavoie et Marie-Claude Poulette, sur lequel la FQK continuera de développer. Présentation de la plateforme numérique de formation LearnDash.

Sébastien évoque aussi les affiches de signalisation pour les différents sites de pratique ainsi que la carte des sites. Vous trouverez l'information sur les différents projets dans le rapport.

Marie-Hélène Lagacé présente ensuite le volet communication et marketing, ainsi que les différents projets sur lesquels elle a travaillé.

9. Présentation des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2023

Me Legros invite le directeur général Sébastien Gilbert-Corlay à présenter les résultats du dernier [exercice financier annuel, au 31 mars 2023](#); Sébastien présente sommairement les états financiers tels que présentés dans le rapport de la mission d'examen. Pas de question.

10. Nomination du vérificateur-comptable pour l'année 2022-2023 ;

Me Legros invite Hugues à présenter le choix du vérificateur comptable retenu pour l'année financière 2022-2023. Il s'agit de la « Société de comptables professionnels agréés » ; ASBL située au 3737, boul. Crémazie Est, bureau 501, à Montréal.

PROPOSÉ par Hugues Bouchard

APPUYÉ par Marie-Hélène Lagacé

11. Élection des nouveaux administrateurs ;

Me Legros présente les points I. II. et III.

I. Composition du conseil d'administration ; composé de huit à onze administrateurs.

II. Postes ouverts ; 1 poste au CA est aujourd'hui en renouvellement

III. Appel des candidatures

- Denis Martel ne souhaite pas se représenter (message communiqué par Hugues Bouchard)
- Marie Beaumont est intéressée et se propose.
- Mathieu Rompré est intéressé et se propose.

Sont déclarés élus par acclamation par le président de l'Assemblée, Maitre Legros:

- Mathieu Rompré
- Marie Beaumont

Sont déclarés réélus par acclamation à la suite de la fin de mandat et à leur souhait de renouvellement, Hugues Bouchard et Jean-Pierre Le Cruguel.

Restent en poste, leur mandat n'arrivant pas à terme cette année:

Grégoire Martel, Jean-François Morin, Ghyslain Cadieux, Didier Huylenbroeck

Le CA est maintenant ainsi composé :

- Hugues Bouchard – réélu 2021, fin de mandat 2024
- Jean-Pierre Le Cruguel – réélu 2021, fin de mandat 2024
- Grégoire Martel – réélu 2022, fin de mandat 2025
- Jean-François Morin – réélu 2022, fin de mandat 2025
- Ghyslain Cadieux – réélu 2022, fin de mandat 2025
- Didier Huylenbroeck - réélu 2022, fin de mandat 2025
- Marie Beaumont - élue 2023, fin de mandat 2026
- Mathieu Rompré - élu 2023, fin de mandat 2026

12. Période de questions

Pas de question.

13. Levée de l'assemblée ;

Hugues Bouchard.

PROPOSÉ par Marie-Hélène Lagacé

APPUYÉ par Nicolas

Proposé par Jean-François Morin et secondé par Marie Beaumont, adopté à l'unanimité lors de l'AGA 2024 le 30 septembre 2024.

Signature du directeur général

Sébastien Gilbert-Corlay